

Plan des zones réservées cantonales

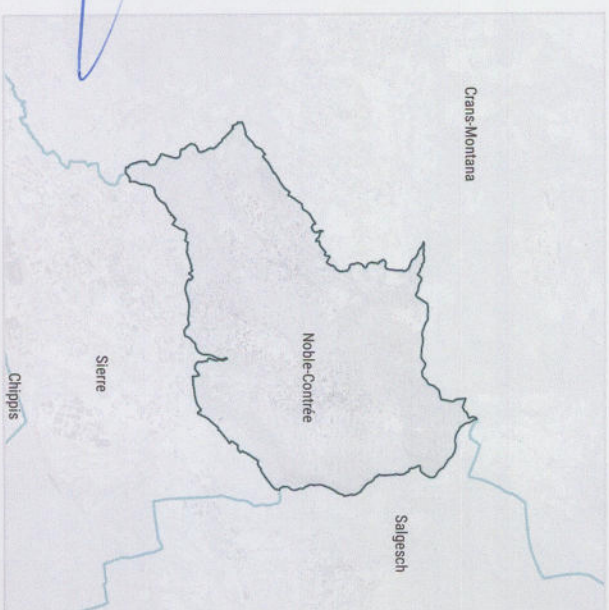
Décision du Conseil municipal

du 11 08 2025

Le Président

Le Secrétaire

Noble-Contree
COMMUNE

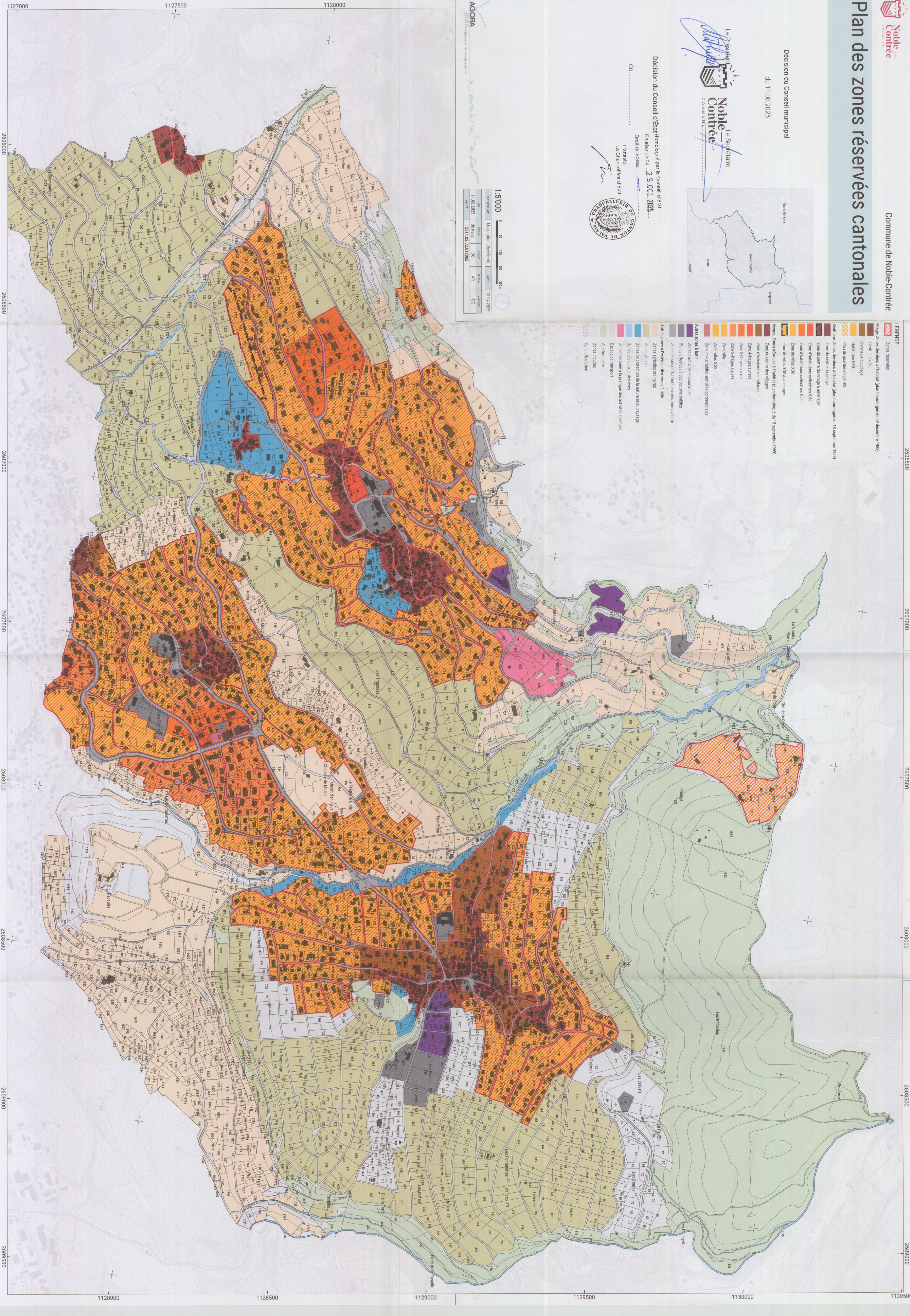


Décision du Conseil d'Etat homologué par le Conseil d'Etat
En référence du **2.9.001.2025**...
Dont de s'acquiescer :
L'arrêté :
La Chancellerie d'Etat


1:5000

0 50 100 150 200 m

Projet	Etat	Date
Mesuration officielle VS	10.04.2025	
Projet	11.08.2025	
Etat	15.01.02.02.01.002	



- LEGENDE**
- Zones réservées
 - Milieu Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 09 décembre 1993)
 - Centre du village
 - Extension H30
 - Plan de quartier oblique 120

Ventes Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 13 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)

Zones de protection de la nature et du paysage

Zones agricoles ordinaires

Zones dédiées à l'habitat (plan homologué du 15 septembre 1993)